Webinaire : "Pour une mise en œuvre réussie du télétravail"

Publié le 11 décembre 2020

Le Medef organise un webinaire le 15 décembre à 14h pour décrypter l'accord national interprofessionnel relatif au télétravail.

La négociation relative au télétravail s'est conclue le 26 novembre dernier par l'accord national interprofessionnel pour une mise en oeuvre réussie du télétravail, qui a reçu l'avis favorable des 3 organisations patronales et de 4 organisations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC).

Cet accord est un outil d'aide au dialogue social et un appui à la négociation au niveau de l'entreprise et, le cas échéant, de la branche professionnelle, pour mettre en place le télétravail tout en conciliant performance sociale et économique de l'entreprise.

Ce webinaire sera l'occasion de faire le point sur le contenu de cet accord : identification des enjeux inhérents à la mise en place du télétravail, clarification du cadre légal et conventionnel en vigueur, mais aussi accompagnement des changements d'organisation du travail et des pratiques managériales.

Avec les interventions de :

- **Patrick Martin**, président délégué du Medef ;
- **Hubert Mongon**, négociateur social pour le Medef et co-président de la commission Dynamiques du marché du travail et de l'emploi ;
- **Dominique Carlac'h**, vice-présidente du Medef et co-présidente de la commission Nouvelles responsabilités de l'entreprise

Faire une demande d'inscription ici

Une fois inscrits, veuillez noter que les codes de connexion à la visioconférence vous seront adressés ultérieurement.